

- NOTE AUX RÉDACTIONS -

[INFO TRAVAUX]

Arrondissement de Dunkerque

Dans le cadre de ses missions d'entretien des accotements, le Département du Nord a réalisé un diagnostic phytosanitaire des plantations d'alignement sur l'arrondissement de Dunkerque.

Compte tenu de la maturité et de la dégénérescence constatées de certaines plantations, dans un souci de sécurité, le Département entreprendra **à compter du 4 juin 2020** pour 2 semaines (sous réserve des conditions climatiques et de l'évolution de la situation sanitaire) l'abattage d'arbres situés sur les sections suivantes :

- RD 18 à ESTAIRES, rue du Bois ;
- RD 948 à GODEWAERSVELDE, route de Poperinghe.

Ces travaux situés hors agglomération seront réalisés sous circulation alternée.

En contrepartie, le Département s'engage à replanter un nombre équivalent d'arbres sur le territoire.

Montant des travaux

3 612 Euros financés par le Département du Nord.

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBT en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivront également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.